



Ministère des affaires sociales et de la santé

ARRÊTÉ

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale relevant des ministères chargés des affaires sociales au titre de l'année 2013

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs relevant des ministères chargés des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2012 fixant les modalités d'organisation et les épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale relevant des ministères chargés des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2012 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade secrétaire administratif de classe normale relevant des ministères chargés des affaires sociales ;

ARRETE :

Article 1^{er}

La composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale relevant des ministères chargés des affaires sociales est fixée ainsi qu'il suit :

M MASSEY François

Inspecteur général honoraire de la jeunesse et
des sports
Président

M. LEGRAND Hervé

Directeur adjoint du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France

M. ROHIMUN Mim

Attaché principal d'administration des affaires sociales à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Alsace

Mme CORDONNIER Sylviane

Directrice adjointe à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Pays de Loire.

Mme LANNIER Monique

Attachée à l'agence régionale de santé de la région Rhône - Alpes.

M. MOREUX Bertrand

Attaché des affaires sociales à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la région Rhône - Alpes.

M. NGUGEN Sébastien

Inspecteur de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé du Nord-Pas-de-Calais

Article 2

Ce concours est classé dans le groupe II.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Pour le ministre et par délégation par empêchement
de la sous-directrice des emplois et des compétences
Le chef du bureau du recrutement
Eric MIGEVANT